



Atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Champvallon - Bethoncourt

Juin 2026



AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD



METHODOLOGIE

L'intégration de 2 nouveaux Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Les Forges-Montanot à Audincourt et les Batteries du Parc à Montbéliard), portant désormais à 9 le nombre de QPV sur l'agglomération du Pays de Montbéliard, et la signature d'un nouveau Contrat de Ville Unique en 2024 abordant des thématiques différentes des « piliers » du CVU précédent, nous ont poussé à refonder l'Atlas des QPV.

Celui-ci s'appuie à la fois sur des données quantitatives, mais également sur des aspects plus qualitatifs, récoltés lors d'entretiens bilatéraux avec différents acteurs de la politique de la ville, intervenant sur les différents quartiers (communes, CCAS, MJC, bailleurs, associations...).

Les données quantitatives

Les données quantitatives utilisées dans ce document mobilisent plusieurs sources complémentaires :

- Des données centralisées par l'INSEE, produites par l'INSEE ou d'autres fournisseurs de données (CAF, France Travail, etc.) ;
- Des données RPLS pour le parc locatif social, recalculées par l'ADU ;
- Des données de différentes natures, traitées et spatialisées par l'ADU.

Elles sont toutes disponibles à la même échelle, à savoir le périmètre officiel du quartier prioritaire, défini par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 (périmètre représenté sur la carte page 5), et sont également comparées avec d'autres échelles, à savoir : la commune dans laquelle se trouve le quartier, l'ensemble des QPV de l'agglomération et enfin à l'échelle de PMA. Néanmoins, pour certaines données, un périmètre de 300m autour des quartiers a été pris en compte pour correspondre à un espace vécu ou « pratiqué » par les habitants des quartiers, les périmètres administratifs n'étant pas des barrières physiques dans les pratiques du quotidien.

Attention :

Les données de cet Atlas, analysées à l'échelle des périmètres QPV, ne sont pas directement comparables à celles des précédents Atlas de l'ADU (2018 et 2021), établis à l'échelle des IRIS. Ces périmètres géographiques ne se superposant pas, toute comparaison dans le temps doit être interprétée avec prudence.

L'analyse qui est faite se base sur les différents indicateurs travaillés à partir des données collectées. L'ensemble des données brutes est disponible sous forme de tableaux via des QR Codes insérés en bas des pages thématiques.

Ce document permet donc une double lecture :

- Pour les personnes souhaitant une analyse, elle est disponible dans le corps de ce document ;
- Les personnes ayant besoin de données chiffrées, notamment dans le cadre d'appels à projets, trouveront toutes les informations brutes disponibles dans les tableaux.

Les données qualitatives

L'enquête qualitative réalisée auprès de 18 acteurs locaux présents dans les différents quartiers, a permis d'avoir un éclairage complémentaire aux analyses quantitatives. Cette enquête n'avait pas vocation à être exhaustive, mais à apporter de la nuance sur la perception des quartiers ou mettre en avant des initiatives locales. Leurs témoignages ont donc été valorisés au gré des thématiques du document.

LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Chaque fiche porte sur un des 9 QPV de l'agglomération et est structurée de la même manière :

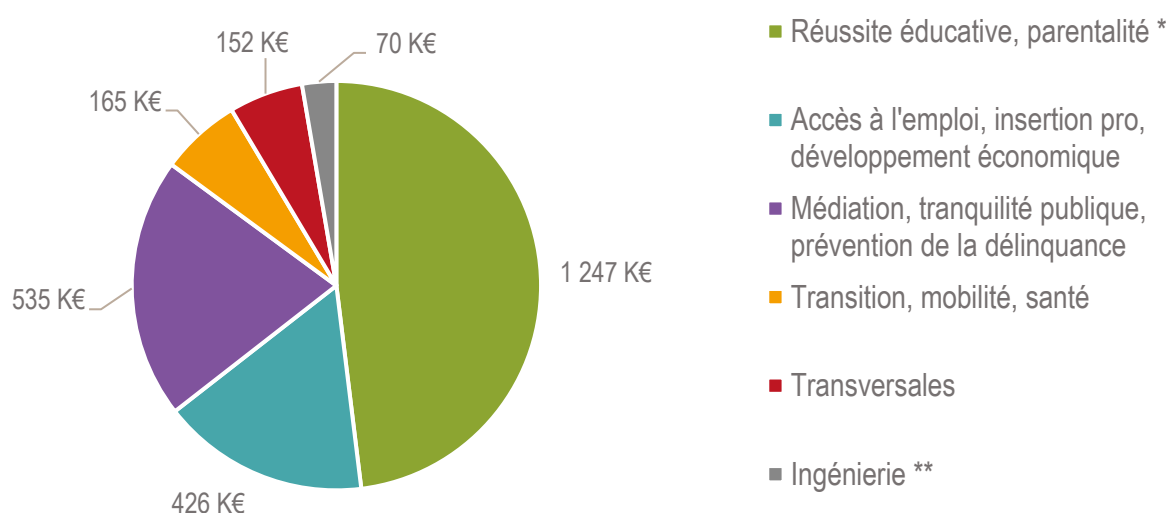
- **Les premières pages présente le périmètre, l'Histoire, ainsi qu'une carte d'identité générale du quartier**, portant principalement sur la démographie, l'habitat, le cadre de vie et les équipements ;
- **Les pages suivantes portent chacune sur une thématique du CVU :**
 - Education – Réussite éducative – Parentalité ;
 - Tranquillité publique – Prévention de la délinquance – Médiation ;
 - Accès à l'emploi – Insertion professionnelle – Développement économique ;
 - Transitions – Mobilités – Santé.

PREAMBULE : Le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération

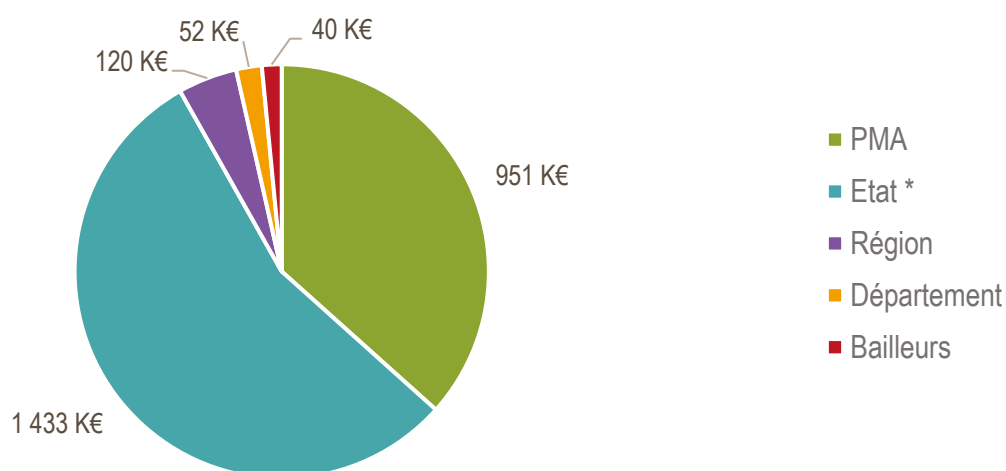
Signé le 29 mars 2024, le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) fixe le cadre de l'action publique en faveur des quartiers prioritaires du territoire pour la période 2024-2030. Il réunit l'État, PMA, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, les communes concernées, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et acteurs locaux. Il s'appuie sur 4 grandes priorités (réussite éducative et parentalité ; tranquillité publique, médiation et prévention de la délinquance ; accès à l'emploi, insertion professionnelle et développement économique ; transitions, mobilité et santé) et 4 enjeux transversaux (égalité femmes-hommes ; lutte contre les discriminations ; valeurs de la République et laïcité ; participation citoyenne).

Le contrat de ville vise à mieux articuler les politiques de droit commun et les actions spécifiques de la politique de la ville, en adaptant les réponses aux réalités et aux besoins de chaque quartier. Sa mise en œuvre s'appuie notamment sur un appel à projets annuel, qui définit les modalités de soutien financier aux actions portées en faveur des quartiers prioritaires.

Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par thématique



Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par partenaire



* * Dont 550 K€ en programme de Cité éducative

** Convention socle Trajectoire Ressources

Un peu d'histoire...

Le quartier de Champvallon naît à la fin des années 1950 sur les hauteurs de Bethoncourt, dans un contexte de croissance exceptionnelle de la commune liée au développement des usines Peugeot. Alors que Bethoncourt compte encore moins de 2000 habitants au début des années 1950, la construction du nouveau quartier transforme rapidement l'échelle de la commune.

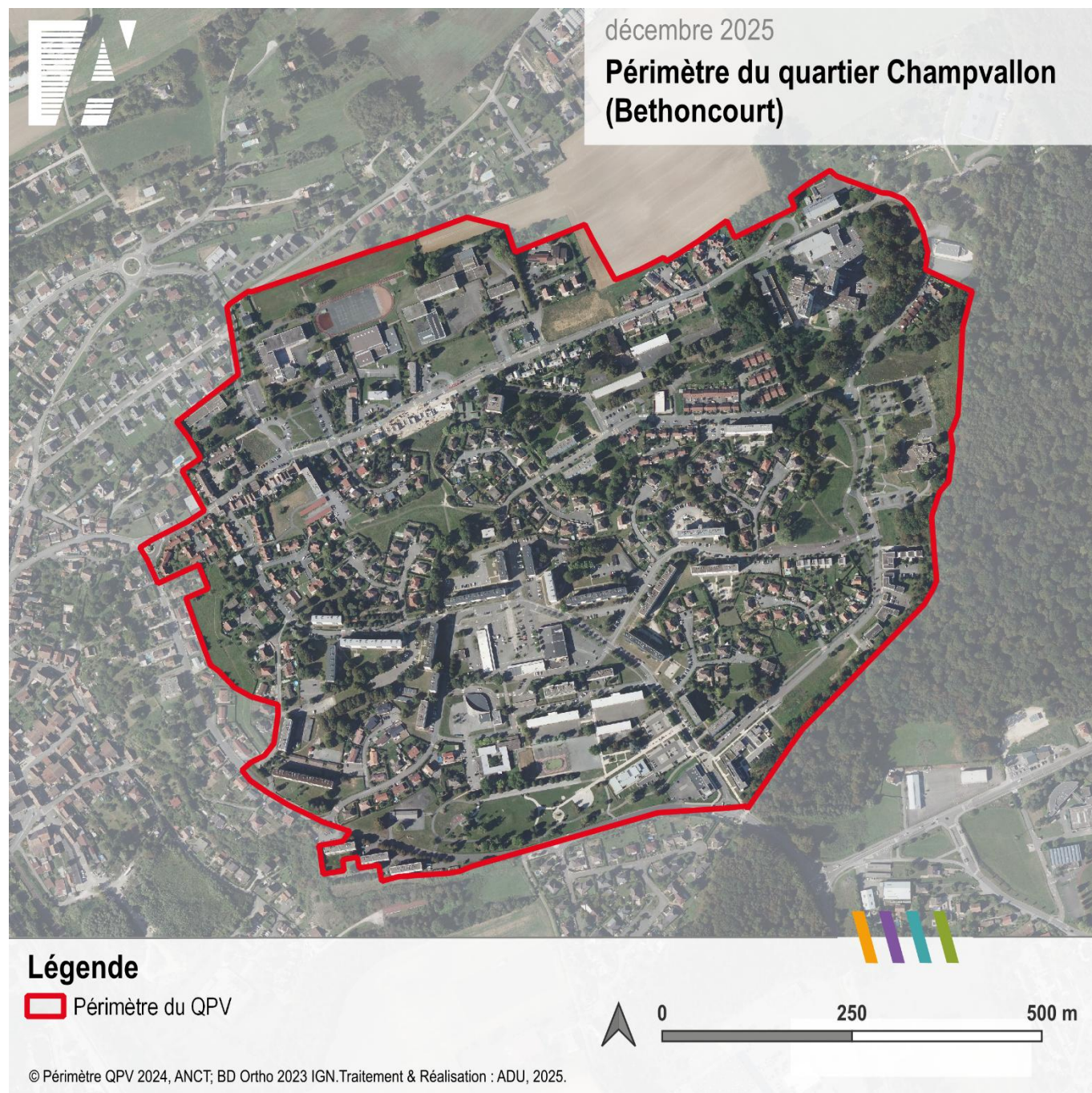
Les premiers logements sociaux sont construits à partir de 1957-1959, notamment par une centaine de maçons venus de Rigolato, dans le nord-est de l'Italie, qui participent directement à l'édification des immeubles. Le quartier compte alors de grands ensembles de logements collectifs, avec environ 1 660 logements construits en tours et en barres. Il accueille une population ouvrière nombreuse et devient l'un des principaux pôles résidentiels de Bethoncourt.

À partir des années 1980, la crise industrielle, la réduction des effectifs de Peugeot et le départ d'une partie des populations immigrées entraînent une forte baisse démographique et une augmentation de la vacance. Une première phase de démolition et de réhabilitation est engagée à partir de 1989, avec notamment la disparition progressive des grandes tours. Depuis les années 2000, les programmes de renouvellement urbain poursuivent cette transformation par la démolition de certains immeubles, la construction de logements diversifiés et la requalification des espaces publics.



Crédit photo : ADU

Périmètre du quartier suite à la refonte de la géographie prioritaire en 2024



Surface du QPV : 70,7 Ha

Chiffres-clés du quartier

Avec une surface de 70,7 ha et une population de 2 870 habitants, soit plus de la moitié de la population municipale, **c'est aujourd'hui le deuxième quartier le plus grand de PMA**. La superficie du quartier a augmenté de 70% avec la nouvelle géographie de 2024, intégrant désormais davantage de zones résidentielles, d'espaces publics et d'équipements scolaires qu'en 2014



2870 habitants

(soit 54% des habitants de la commune)



801 logements

du parc locatif social

(soit 96% des LLS de la commune)



784 allocataires CAF

(soit 66% des allocataires de la commune)

€ **45 %**

Taux de pauvreté
au seuil de 60%



30,6 %

Taux de chômage
(au sens du recensement)



30,7%

Part des 16-25 ans non scolarisés
et sans emploi



38,3 %

Part des 0-24 ans



8,6 %

Part des +75 ans

Sources : Insee 2021 – RPLS 2023 – CAF 2023

Un quartier familial aux profils démographiques contrastés

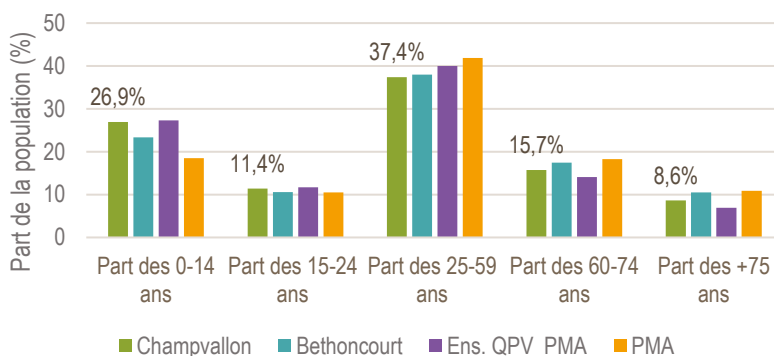
Le quartier de Champvallon se caractérise avant tout par un **profil familial marqué**. La plus faible proportion de petits ménages par rapport l'ensemble des QPV de PMA (32% vs 38%) s'accompagne d'une **surreprésentation des familles nombreuses** : quasi 1/3 des ménages comptent 4 personnes ou plus et près de 9% 6 personnes ou plus. Cette structure génère des besoins spécifiques en logements de taille intermédiaire à grande, ainsi qu'en équipements et services destinés aux familles.

Cette structure familiale contribue à une **population relativement jeune**. Les moins de 25 ans représentent ainsi 38% des habitants, un niveau proche de celui observé dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Cette jeunesse constitue un atout pour le renouvellement de la population mais implique également des besoins importants en matière d'éducation, d'accompagnement des jeunes et d'insertion professionnelle..

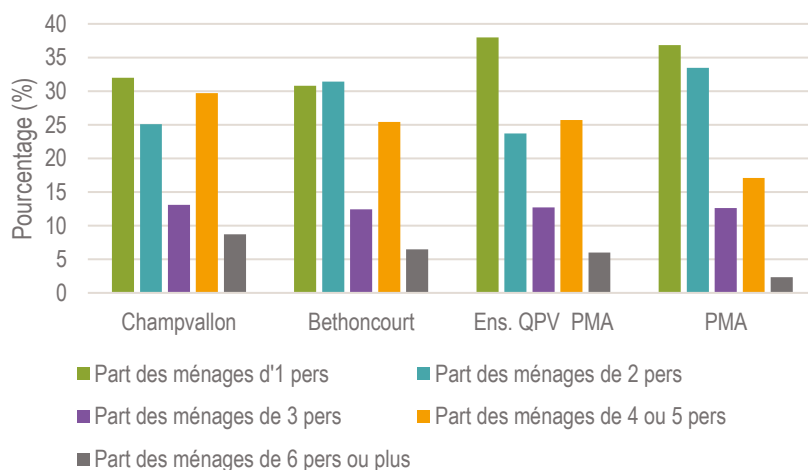
À cette dominante familiale s'ajoute une autre caractéristique plus discrète : une **surreprésentation de femmes âgées vivant seules**. Plus marquée qu'à l'échelle des autres QPV. Cette féminisation du vieillissement renvoie à des situations d'isolement et de fragilité sociale nécessitant un accompagnement spécifique, d'autant que l'enquête qualitative a montré un très fort attachement de ces personnes au quartier.

Champvallon présente ainsi une **double réalité** : un quartier largement structuré autour des familles, mais où subsistent également des situations d'isolement liées au vieillissement. Cette diversité des profils appelle des réponses adaptées en matière de logement, de services et d'accompagnement social.

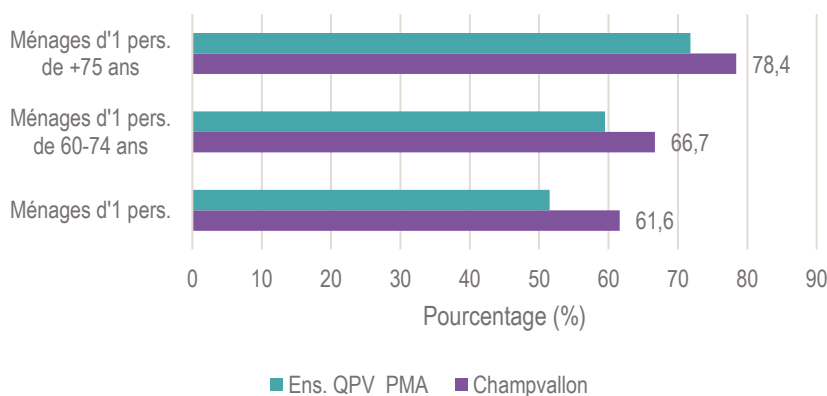
Répartition par tranche d'âge



Profil des ménages

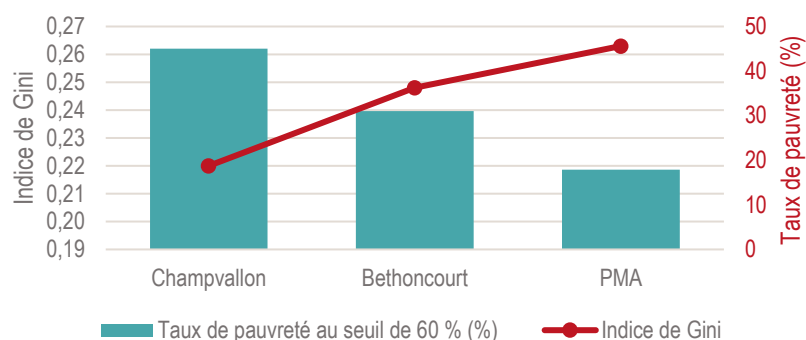


Part des femmes dans les ménages d'une personne



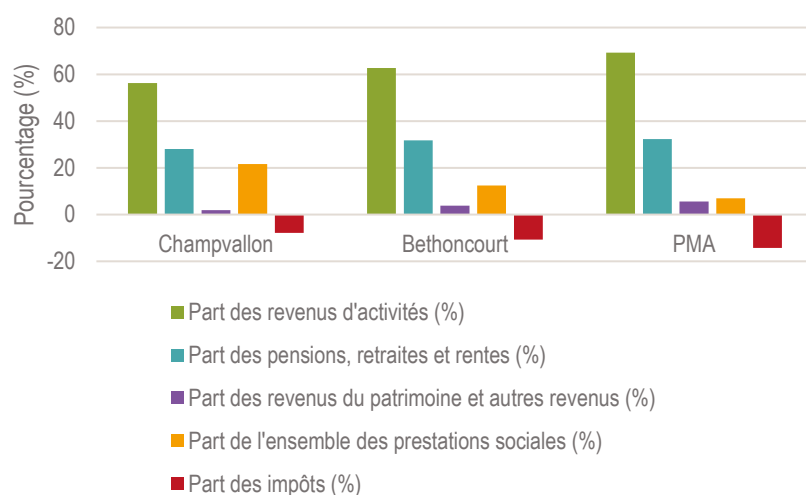
Une pauvreté importante, avec un poids marqué des prestations sociales

Indicateurs de pauvreté et d'inégalités



Avec 45 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, Champvallon reste fortement marqué par la pauvreté, avec un niveau supérieur à celui de Bethoncourt (31%) et plus de deux fois supérieur à celui de PMA (18%). Le niveau de vie médian s'élève à 14 490€ par an et par unité de consommation, soit près de 2800€ de moins qu'à l'échelle communale et 7000€ de moins qu'à l'échelle intercommunale.

Source des revenus des ménages



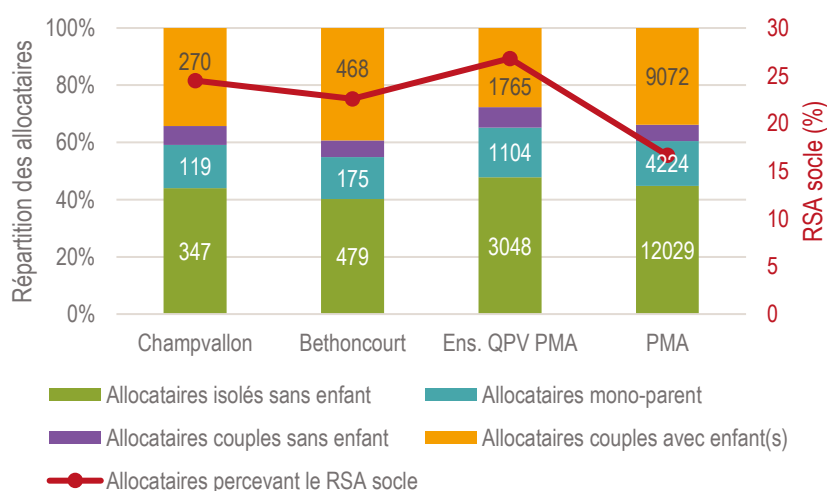
Les prestations sociales occupent une place importante dans les revenus disponibles : elles représentent 22% des ressources des ménages, contre 12 % à Bethoncourt et 7% à l'échelle de PMA. Les prestations familiales y tiennent une place particulièrement importante, avec 8 % des revenus, tandis que les minima sociaux représentent 9,5 %.

💡 Indice de Gini = voir explication dans le glossaire.

73% des habitants de Champvallon sont couverts par une allocation CAF (2086 personnes). Parmi les allocataires (784 personnes), près de la moitié sont isolées sans enfant, ce qui rejoint le profil des ménages du quartier. On observe également une forte proportion d'allocataires percevant le RSA par rapport au reste du territoire confirmant des situations de pauvreté et de précarité plus importantes.

Cette concentration de ménages fragiles renforce l'importance des politiques publiques visant à prévenir les situations d'isolement social et un accompagnement adapté aux situations.

Allocataires CAF



Un parc de logements diversifié confronté à l'évolution des besoins résidentiels

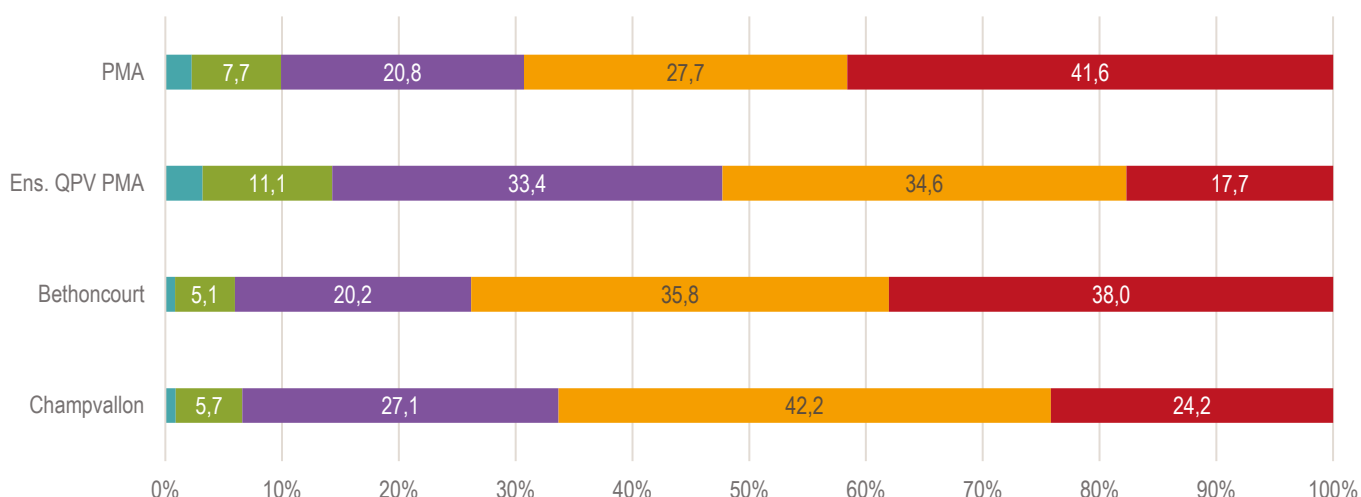
Le parc de logements de Champvallon présente des caractéristiques cohérentes avec le profil démographique du quartier. Les logements de 4 pièces sont largement majoritaires (42 %), une proportion supérieure à celle observée dans l'ensemble des QPV de PMA. Les logements de 5 pièces et plus sont également plus nombreux qu'à l'échelle des autres quartiers prioritaires, traduisant une offre davantage orientée vers les familles.

Cette structure rejoint celle des ménages, marquée par une plus faible proportion de petits ménages par rapport à l'ensemble des QPV, et une présence plus importante de familles nombreuses que dans les autres QPV de

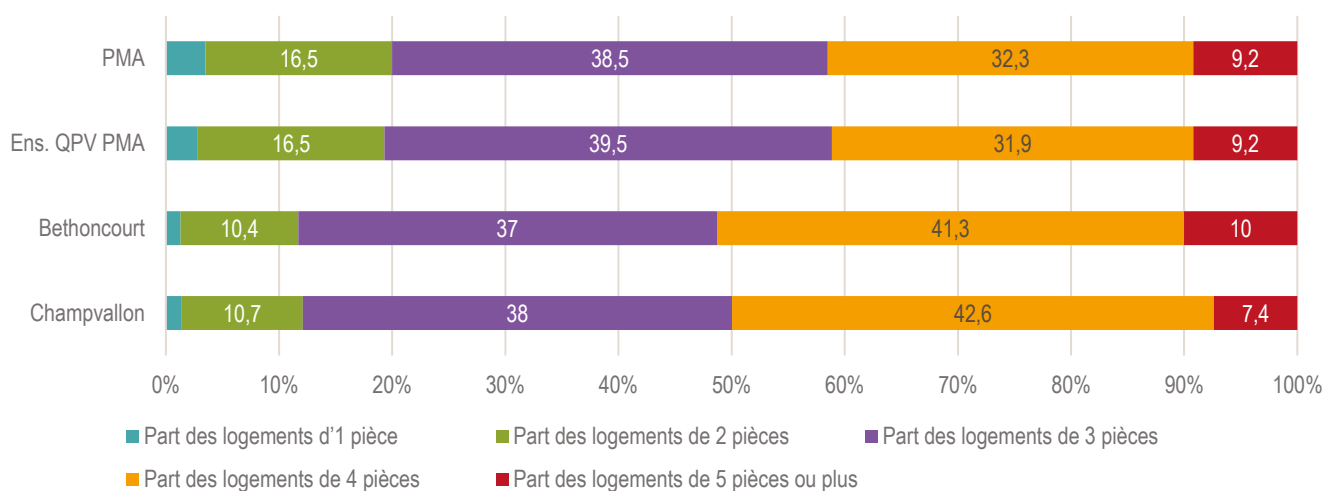
l'agglomération. Le parc social présente également un profil similaire, avec une majorité de logements de 3 et 4 pièces, confortant cette vocation familiale.

Cette configuration est le résultat d'une **évolution progressive du parc de logements** : les opérations de renouvellement urbain engagées depuis plusieurs décennies ont accompagné la baisse démographique du quartier, avec de nombreuses démolitions de logements devenus coûteux en entretien et moins adaptés à la demande. Ces démolitions ont eu lieu principalement sur les franges du quartier et une partie des emprises libérées a été transformée en espaces verts, contribuant à améliorer le cadre de vie.

Typologie des logements - résidences principales (RP)



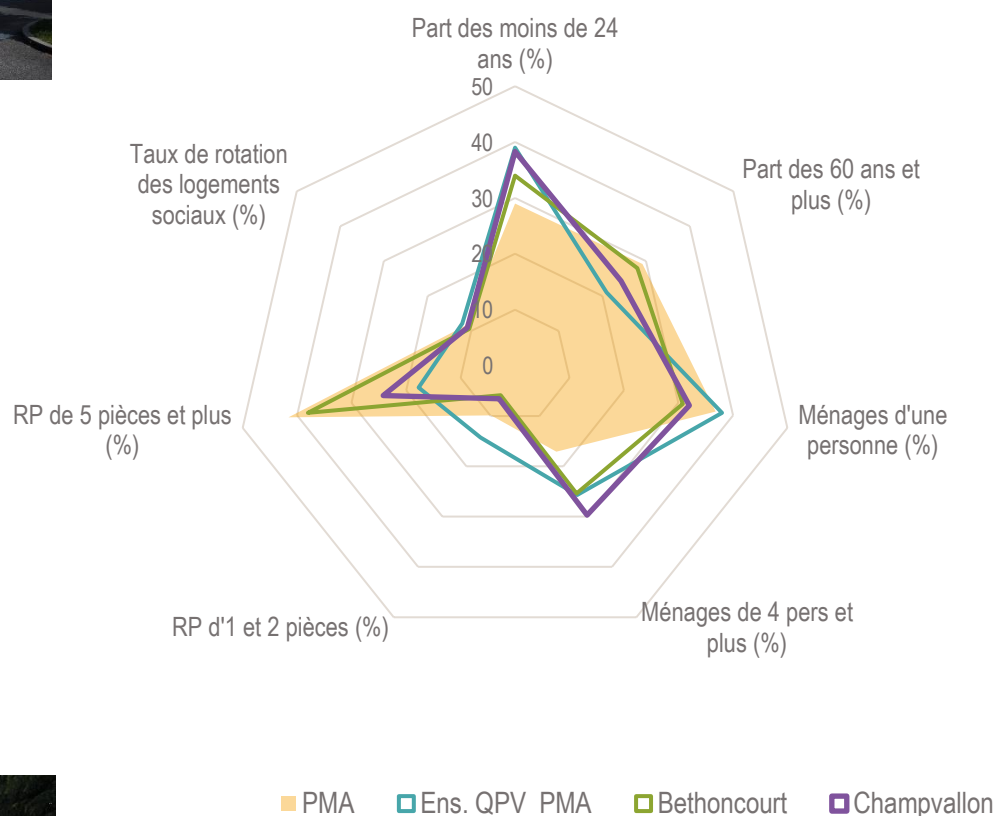
Typologie des logements sociaux





Crédit photo : ADU

Regards croisés sur les profils démographiques et résidentiels

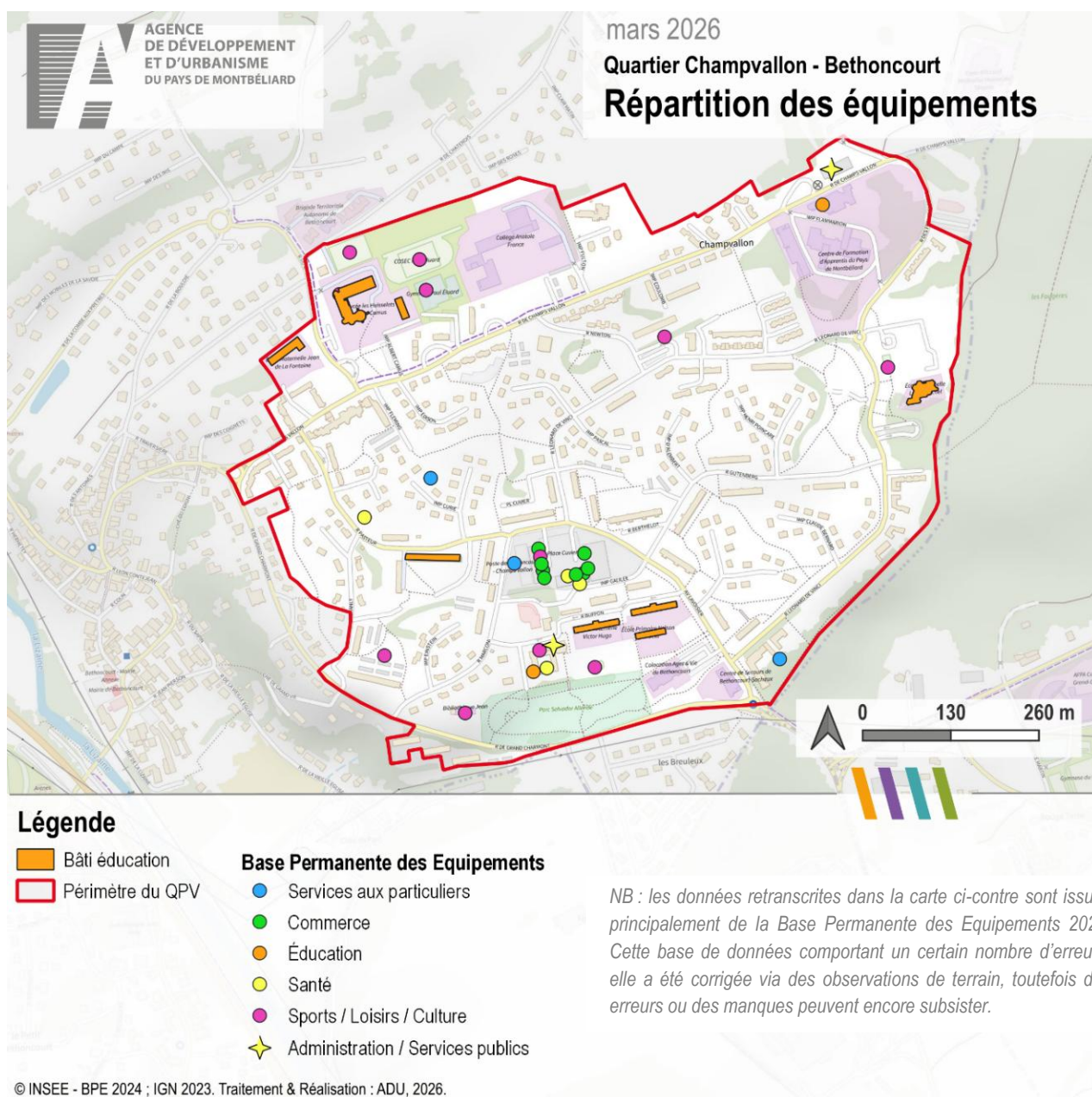


La faible mobilité résidentielle contribue à la stabilité du quartier. Plus de la moitié des ménages occupent leur logement depuis plus de dix ans et le taux de rotation du parc social reste proche de celui observé à l'échelle communale. Ces éléments traduisent **un quartier où les parcours résidentiels apparaissent relativement stables**. Les acteurs du logement, comme Néolia, soulignent d'ailleurs le fort attachement de nombreux habitants à Champvallon : « Certains habitants, notamment les personnes âgées souhaitent être relogés dans le même quartier, voire dans la même rue, afin de conserver leurs repères et leurs réseaux de proximité. » - Kamel Gharbi, médiateur et Stephan BLASZCZYNSKI, conseiller commercial.

Dynamique commerciale et équipements

Champvallon bénéficie d'une offre d'équipements publics relativement dense, structurée autour d'établissements scolaires, d'équipements sportifs, culturels et administratifs répartis sur le quartier. Cette diversité contribue à répondre aux besoins quotidiens des habitants tout en assurant une bonne accessibilité à pied.

Les commerces et services de proximité se concentrent autour de la place Cuvier, qui constitue la principale centralité du quartier. La présence du centre social et du CCAS renforce le rôle de ce secteur comme lieu de vie, de services et d'animation. L'offre médicale demeure en revanche plus limitée, conduisant les habitants à recourir aux équipements situés à l'extérieur du quartier.



Le quartier de Champvallon dispose de plusieurs établissements scolaires bien répartis sur son périmètre (2 écoles maternelles et 1 école élémentaire en REP+), ainsi qu'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) offrant une continuité de parcours vers la formation professionnelle. Malgré cette offre, plusieurs indicateurs mettent en évidence des fragilités persistantes en matière de réussite scolaire, de qualification et d'insertion des jeunes. Le quartier est inclut dans le dispositif Cité Educative.

Un parcours scolaire marqué par une faible mixité sociale



Le quartier Champvallon est désormais rattaché au collège Claude Lorius à Bethoncourt. Si le déménagement du collège a été vécu comme une fatalité par beaucoup de familles, la modernité de son équipement les a rassurés. Malgré cette implantation hors du quartier, la mixité sociale y reste limitée : l'établissement concentre de nombreux élèves de QPV (61%), issus de Champvallon et des Batteries du Parc (Montbéliard). Il enregistre par ailleurs, en 2024, **un taux de réussite au Diplôme National du Brevet relativement faible (64%)**.

Malgré cela, **plus de la moitié des élèves sortant de 3^{ème} s'orientent vers une voie générale (2^{nde} Générale ou Technologique), tandis que 40% suivent une voie professionnalisante**, leur permettant de poursuivre leur cursus scolaire. A ce titre, la présence du CFA dans le quartier constitue un atout, en facilitant l'accès à la formation des jeunes confrontés à des difficultés de mobilité.

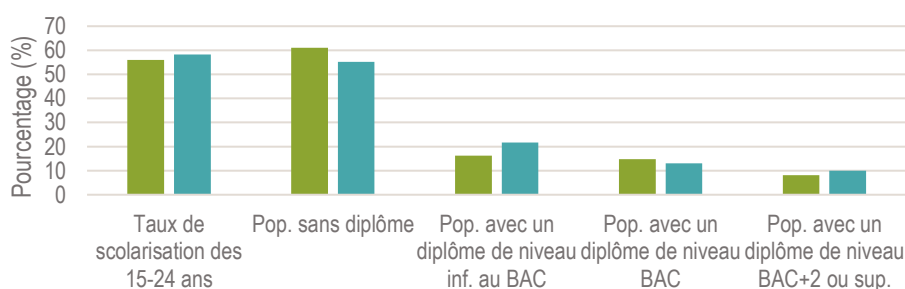
Des parcours éducatifs plus fragiles chez les jeunes femmes du quartier

La scolarisation des 15-24 ans reste proche de la moyenne des QPV de PMA (58,2 %). **Des fragilités apparaissent toutefois chez les jeunes femmes**, dont le taux de scolarisation est inférieur à celui des hommes du quartier.

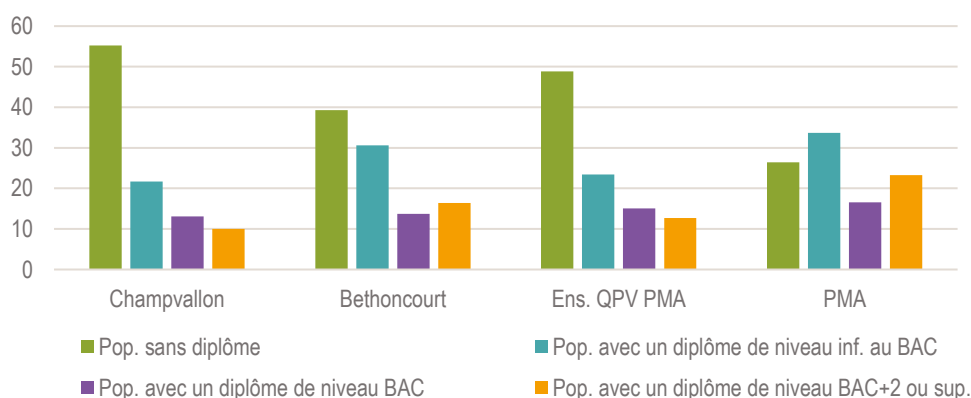
Cette situation s'accompagne d'une part élevée de jeunes de 16 à 25 ans ni scolarisés ni en emploi (30,7%), un phénomène particulièrement marqué chez les femmes (35%), signifiant une rupture avec le système éducatif, mais aussi pour l'accès à l'emploi.

Ce constat met en évidence des **difficultés accrues d'insertion pour une partie de la jeunesse de Champvallon** et souligne **des enjeux majeurs en matière de repérage, de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi ou la formation**.

Scolarisation et niveaux de diplômes des femmes



Structure des niveaux de diplôme (%)



Une population adulte faiblement qualifiée

Le quartier enregistre l'une des parts de la population sans diplôme les plus élevées des QPV de l'agglomération (55,2%). Cette situation est particulièrement marquée chez les femmes, dont 61% sont sans diplôme, contre 55% pour l'ensemble de la population du quartier.

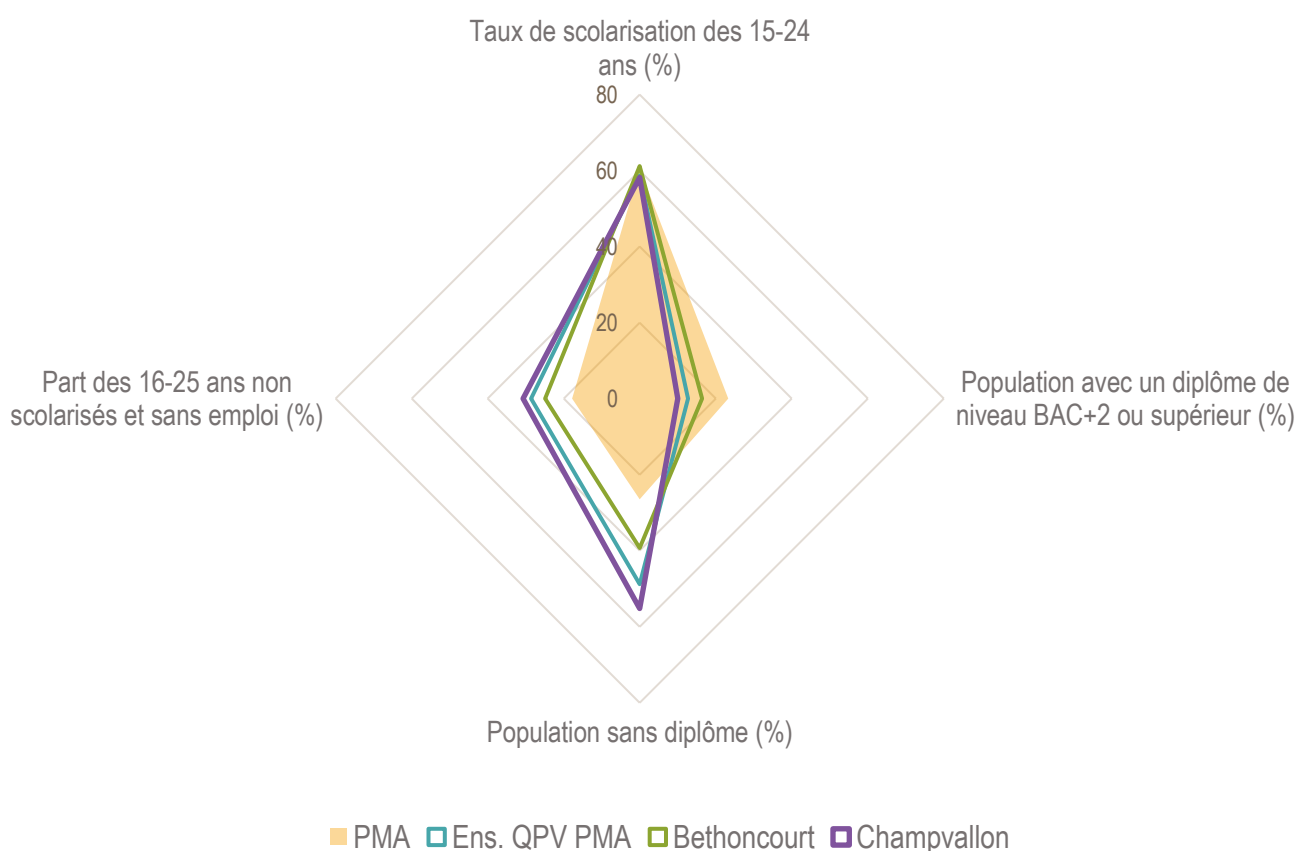
La faible qualification des adultes peut fragiliser la réussite éducative des jeunes, en limitant les capacités d'accompagnement scolaire au sein des familles. **Dans ce contexte, les dispositifs d'accompagnement à la scolarité et d'aide aux devoirs jouent un rôle essentiel pour soutenir les parcours éducatifs des enfants et renforcer les capacités d'accompagnement des familles.**

—“—

Sur Bethoncourt, **183 enfants** ont été suivis individuellement en 2024 par le **Programme de Réussite Educative (PRE)**, un dispositif majeur de la politique de la ville (Source : sous-préfecture de Montbéliard)

—”—

Regard croisé sur le rapport à l'instruction



Préambule

Les données chiffrées relatives aux faits de violence et de délinquance sont peu disponibles à l'échelle infra-communale : les statistiques publiques sont produites principalement à l'échelle nationale, départementale ou communale. À l'échelle locale, les données disponibles ne permettent pas d'isoler la situation spécifique de Champvallon, mais offrent des éléments de contexte utiles pour appréhender les enjeux de tranquillité publique. Dans ce cadre, l'analyse croisée avec les profils démographiques, sociaux et résidentiels du quartier met en évidence une forte

présence de jeunes, de ménages modestes et de familles monoparentales, facteurs reconnus comme influençant les besoins en matière de prévention, de médiation et de sécurité du quotidien.

L'absence de données chiffrées fines à l'échelle du quartier invite ainsi à **privilégier une lecture qualitative et partenariale de ces enjeux, fondée sur les retours des acteurs locaux, des institutions et des habitants, ainsi que sur les actions engagées dans le cadre des dispositifs de politique de la ville.**

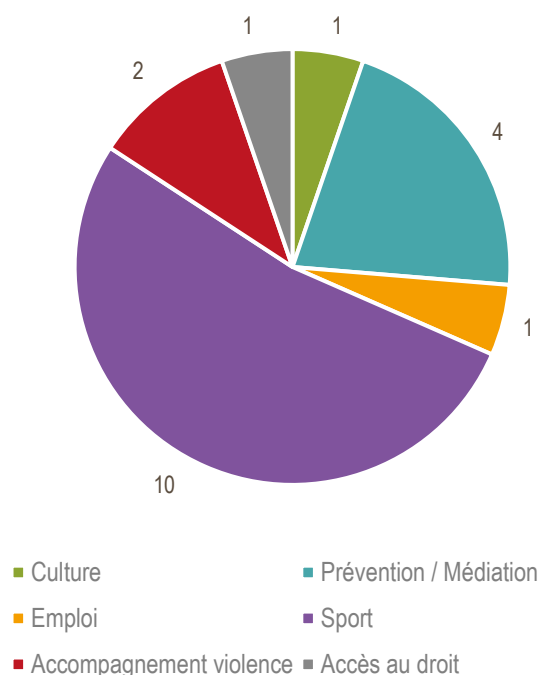
Une des thématiques majeures du contrat de ville 2024-2030

La population des QPV manifeste une attente particulière dans le renforcement de la tranquillité publique, que ce soit dans les espaces publics, les réseaux de transport, aux environs des établissements scolaires et sportifs, ainsi qu'aux abords des zones commerciales et des activités économiques.

A travers le contrat de ville, PMA finance de nombreuses actions de médiation et de prévention sur les quartiers : **parmi les associations soutenues, 2 sont implantées dans le quartier de Champvallon (promotion de la Boxe et du Karaté)**. Toutefois, la majorité des actions déployées sur PMA concernent plusieurs quartiers.

La moitié des associations utilisent le sport comme média pour mettre en place leurs actions de prévention. L'ensemble des actions financées par le contrat de ville bénéficient à plus de 3000 personnes sur l'agglomération.

Typologie des actions soutenues par le CVU de PMA



Les médiateurs·ices « adulte-relais » dans le quartier

Sur les 14 médiateurs·ices **en contrat adulte-relais** que comptent l'agglomération en 2025, 1 médiateur jeunesse au centre social intervient dans le quartier de Champvallon.



Source : Sous-préfecture de Montbéliard

A ces chiffres s'ajoutent les médiateurs·ices titulaires employé·es par la commune ou les structures locales, comme par exemple Néolia. Cette présence permet d'agir dans la proximité et de faire de la prévention à différents niveaux.

“ TEMOIGNAGE ”

Une présence de proximité au service du lien social

Implantée à Champvallon depuis une douzaine d'années, l'association Cultur'Ovive développe une action de proximité fondée sur la création de liens durables avec les habitants. Son responsable, Paul Raugust, vit lui-même dans le quartier depuis sept ans avec sa famille. Cette présence quotidienne nourrit une connaissance fine des habitants et favorise l'instauration d'une relation de confiance, indispensable à l'accompagnement des familles comme des jeunes.

Si l'activité principale de l'association reste le soutien à la scolarité (de 50 à 80 enfants selon les périodes), son intervention dépasse largement l'aide aux devoirs. Les visites aux familles, les échanges informels, les cours de français ou les activités familiales organisés dans les espaces publics participent à créer une présence bienveillante au cœur du quartier. L'objectif n'est pas seulement d'apporter un service, mais de construire des relations de voisinage et de proximité dans la durée.

Cette approche contribue directement à la prévention. En proposant des activités régulières aux enfants et aux adolescents, en accompagnant les familles les plus fragiles et en maintenant un dialogue constant avec les habitants, l'association intervient souvent avant que les difficultés ne s'installent. Les jeunes continuent d'ailleurs fréquemment à solliciter l'équipe plusieurs années après leur accompagnement scolaire, illustrant la solidité des liens créés au fil du temps. Cultur'Ovive joue ainsi un rôle de repère et d'écoute, complémentaire de celui des institutions, favorisant un climat de confiance et de tranquillité dans le quartier.

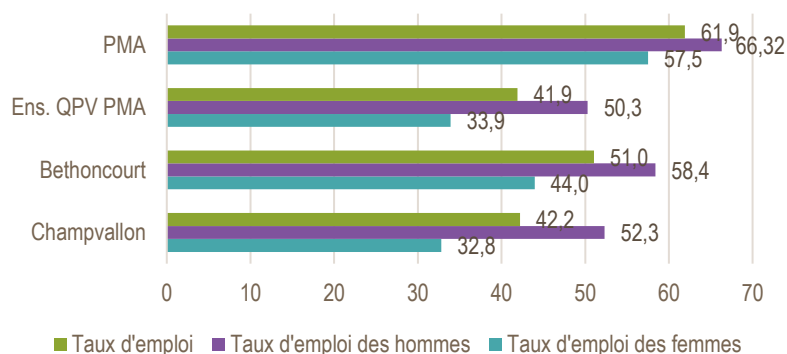
Paul Raugust souligne enfin l'importance de renforcer les coopérations entre associations locales afin de mieux coordonner les initiatives menées à Champvallon. Selon lui, le développement de projets partagés permettrait de renforcer encore davantage les dynamiques de solidarité et de prévention déjà présentes sur le quartier.

Des inégalités d'accès à l'emploi marquées

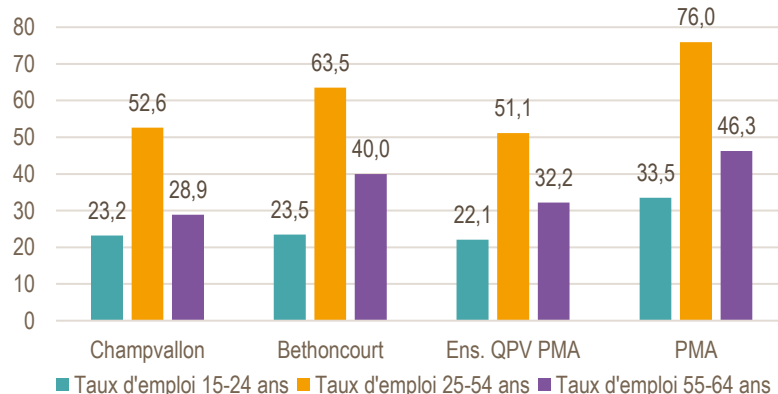
Champvallon présente une situation de l'emploi proche de celle observée dans les autres quartiers prioritaires de PMA, mais plus fragile que celle de la commune de Bethoncourt. Le taux d'emploi atteint 42,2 %, soit près de neuf points de moins que dans le reste de la commune. Au sein de ce quartier, les femmes sont davantage exposées aux situations d'inactivité ou d'instabilité professionnelle.

Ces fragilités semblent se prolonger sur le marché du travail, les femmes étant davantage exposées que les hommes aux situations d'inactivité ou de précarité professionnelle. Elles sont ainsi plus nombreuses à être non scolarisées et sans emploi entre 16 et 25 ans que dans l'ensemble des QPV de l'agglomération (+5,5 points), tandis que la part des emplois à durée limitée atteint 33,1 %, contre 28,3 % dans les autres QPV de PMA.

Situation de l'emploi selon le genre (%)

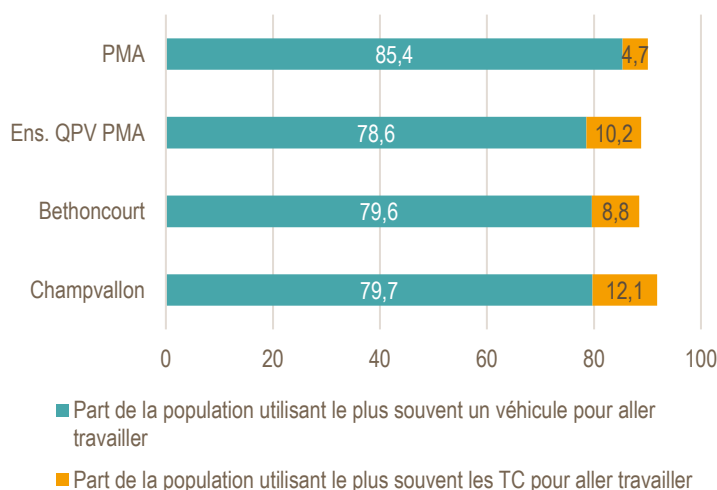


Taux d'emploi par tranche d'âge (%)



La mobilité, un enjeu pour l'insertion professionnelle

Modes de déplacement domicile-travail (%)



Au sein de Champvallon, 26,2 % des ménages ne possèdent pas de voiture, soit un écart de 10 points par rapport à Bethoncourt. Or, la voiture reste le principal moyen de transport pour accéder à l'emploi dans la commune, rendant les habitants du quartier davantage dépendants des transports en commun que dans le reste de la commune ou des QPV de l'agglomération. Cette dépendance peut constituer un frein supplémentaire pour l'accès à certains emplois.

Des demandeurs d'emploi sous qualifiés avec un risque d'enlèvement dans le chômage

Tout en représentant 54% de la population totale de Bethoncourt, les habitants du quartier de Champvallon concentrent 67% des demandeurs d'emploi de la commune.

Ce déséquilibre illustre le cumul des difficultés auquel est confrontée la population du quartier, avec des demandeurs d'emploi majoritairement âgés de 26 à 49 ans et présentant

un niveau de qualification inférieur ou égal au CAP-BEP : ce manque de qualification peut limiter leurs perspectives d'insertion sur un marché du travail de plus en plus qualifié. Avec 26,1% de demandeurs d'emploi au chômage depuis au moins deux ans, le territoire est confronté à **un risque d'enlèvement dans le chômage de longue durée et la précarité**.

Regard croisé sur la situation d'emploi

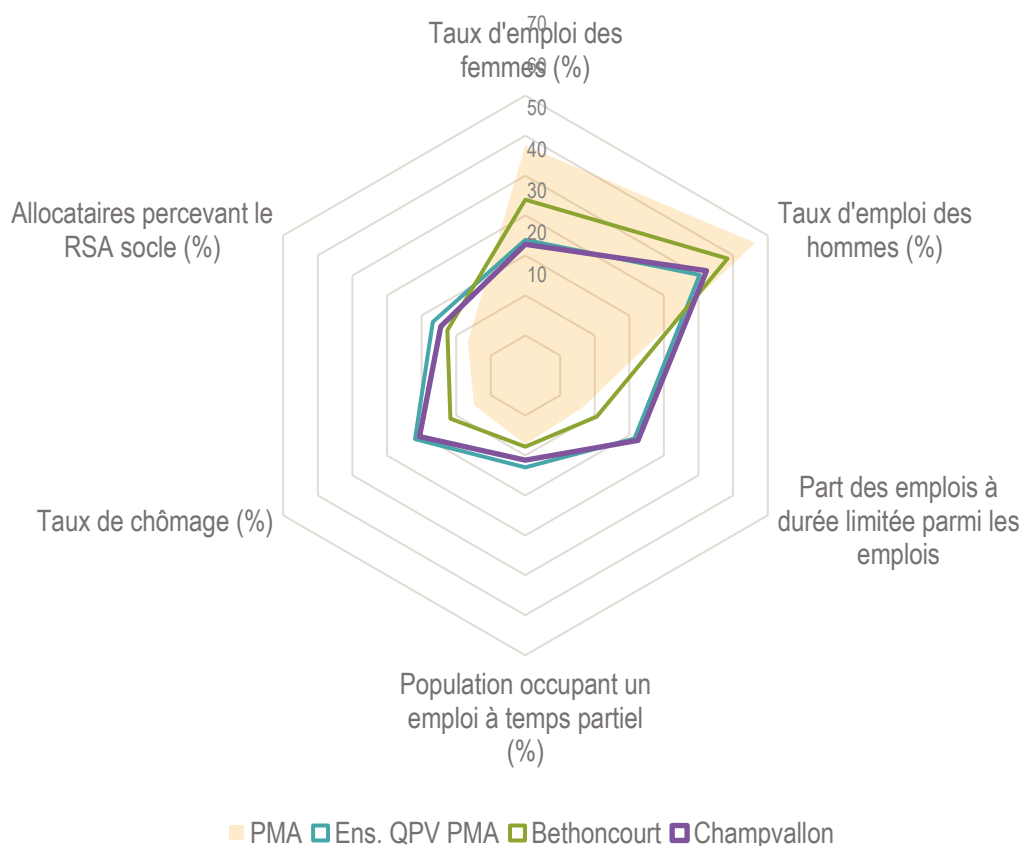


Eclairage :

Le taux d'emploi mesure la part des personnes en âge de travailler occupant un emploi (nombre de personnes ayant un emploi / population des 15-64 ans).

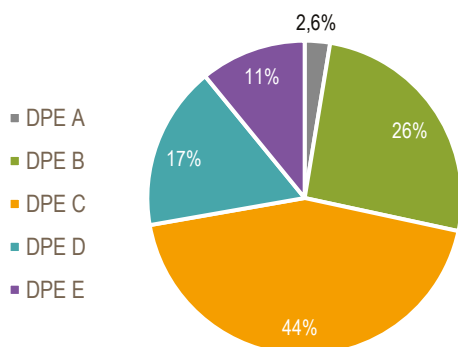
Le taux de chômage correspond à la part des actifs recherchant un emploi sans en trouver (nombre de personnes au chômage / population active en emploi ou en recherche active d'emploi).

Ces deux indicateurs sont complémentaires et permettent d'appréhender différentes dimensions de l'insertion professionnelle.



Un parc plus performant sur le plan énergétique que dans d'autres QPV

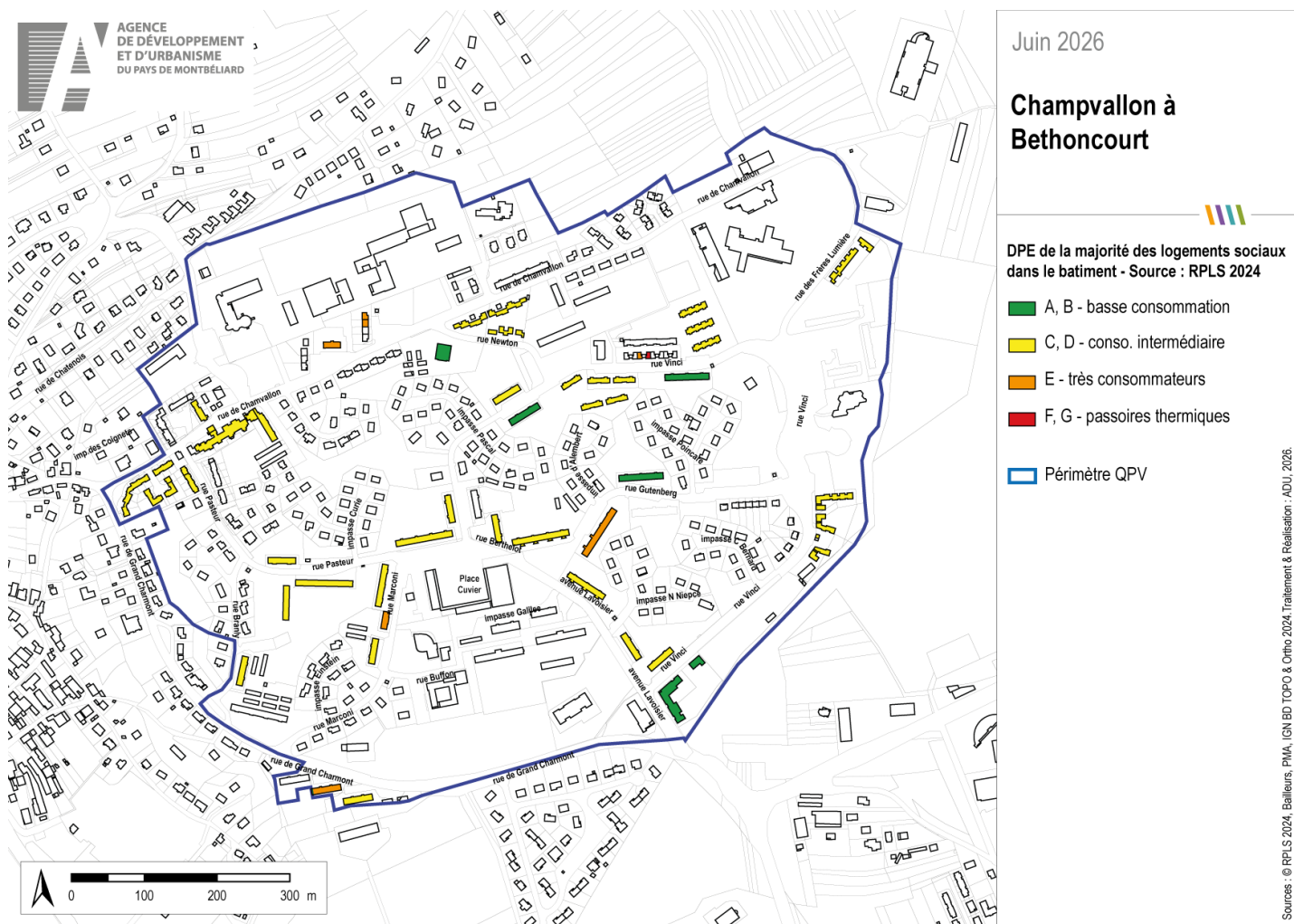
DPE logements sociaux Champvallonn
1er janvier 2024



Le parc de logements sociaux du quartier est majoritairement composé de logements dont le diagnostic de performance énergétique (DPE) est situé entre C et D (61%), un taux similaire à Bethoncourt et sur PMA. Le quartier enregistre par ailleurs le **plus fort taux des QPV de logements dont le DPE est A et B** (28% vs 20% en moyenne pour l'ensemble des QPV), ce qui témoigne d'un parc de logements sociaux globalement plus performants et constitue un atout pour limiter les charges énergétiques des ménages.

La carte ci-dessous spatialise la répartition des classes DPE des logements sociaux par bâtiment sur le quartier : pour chaque bâtiment, la classe DPE affichée correspond à la classe la plus fréquente parmi les logements sociaux qui le composent.

Ex : un bâtiment affiché en vert sur la carte ne signifie pas que tout le bâtiment est classé en A ou B, mais que la majorité des logements qui le composent sont classés en A ou B.



Une végétalisation plus importante du quartier

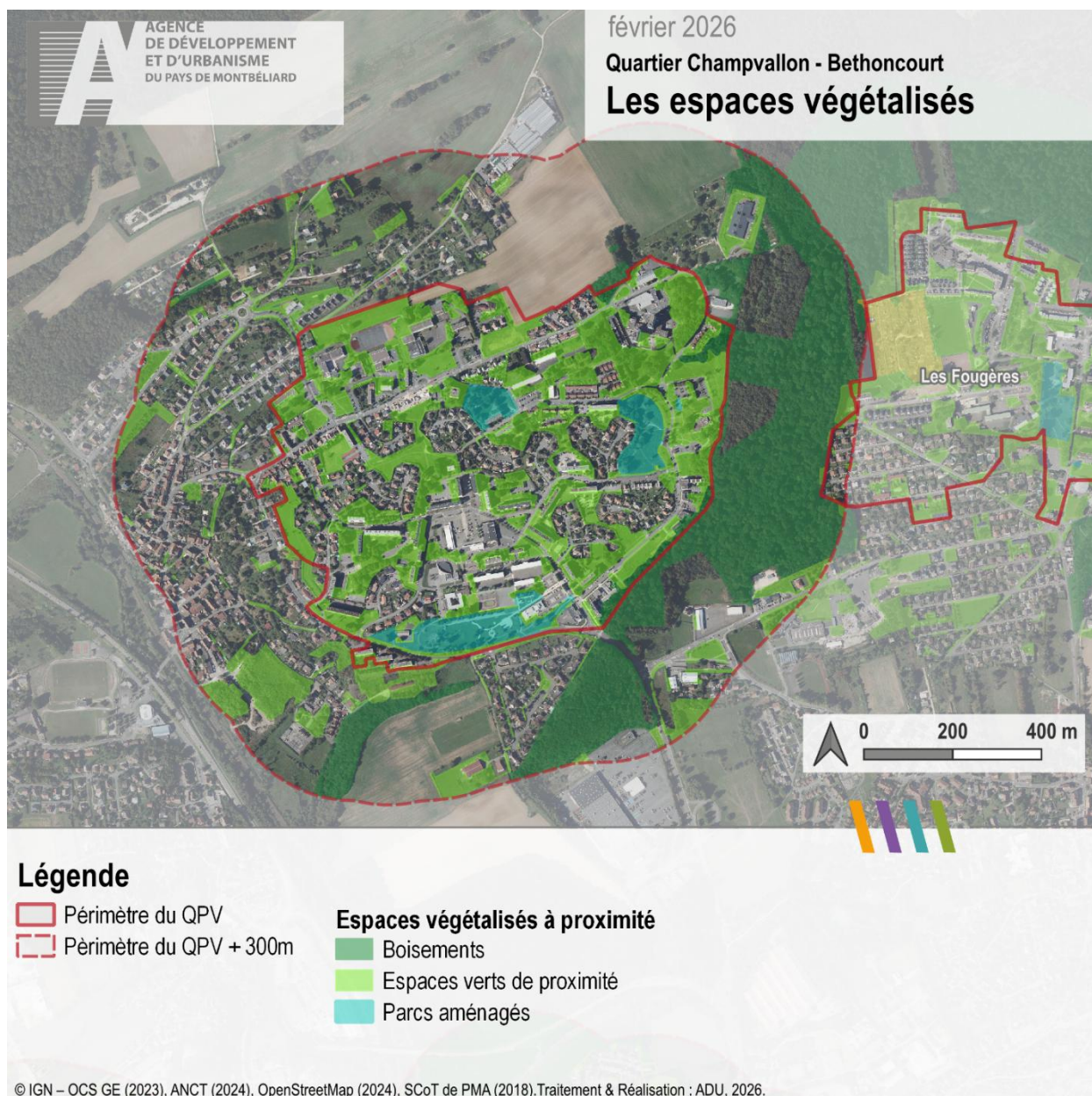
En 2021, le Dr Cecil Konijnendijk, chercheur-enseignant néerlandais et co-directeur du NBSI (Nature Based Solutions Institute : institut pour les solutions basées sur la nature), a introduit le principe 3-30-300. Selon lui, chacun devrait :

- Voir au moins 3 arbres autour de lui ;
- Se déplacer dans des quartiers où 30% de l'espace est couvert d'arbres ;
- Vivre à moins de 300m d'un espace vert.



Les opérations de renouvellement urbain menées ces dernières décennies ont permis de renforcer la place de la nature dans le quartier de Champvallon. Aujourd'hui, **43% de son périmètre est constitué d'espaces verts de proximité, de parcs ou de boisements**. Cette présence végétale constitue un véritable atout pour le cadre de vie et le bien-être des habitants.

La carte ci-dessous répertorie les différents espaces naturels accessibles à 300m, ce qui correspond à 5 minutes à pied pour une personne marchant à 3,6 km/h (vitesse normale de marche) :

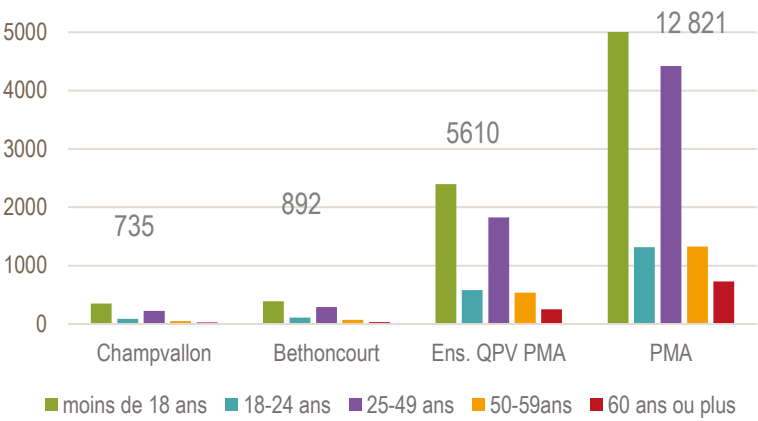


Un quartier sous doté en offre médicale, à l'instar de Bethoncourt

A l'échelle du quartier, un quart des bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie sont également bénéficiaires de la C2S non participative. Si cette proportion demeure légèrement inférieure à celle observée dans l'ensemble des QPV de PMA (27,1%), elle reste nettement supérieure à celle de Bethoncourt (16,4%), témoignant de situations de précarité en santé encore marquées dans le quartier. Cette précarité touche notamment les jeunes de moins de 18 ans, qui représentent 47,5% des bénéficiaires de la C2S.

¹ C2S non participative : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Bénéficiaires de la C2S non participative



A l'instar de Bethoncourt, l'offre médicale de base (médecins généralistes, dentistes et pharmacies) dans le demeure limitée, ce qui peut constituer un frein pour l'accès aux soins. Sur les 5 médecins généralistes accessibles dans un rayon de 300m à l'échelle de la commune, seulement deux sont situés à proximité du quartier, tandis que Bethoncourt ne

compte qu'un seul dentiste. Cette situation, combinée aux difficultés de mobilité déjà évoquées, peut contraindre les habitants du quartier à se déplacer hors de Bethoncourt pour accéder à certains soins spécialisés, renforçant ainsi les inégalités d'accès à la santé.

L'offre médicale rapportée pour 1000 habitants

	Champvallon	Bethoncourt	Ensemble QPV	PMA
Médecins généralistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300m	0,7	0,9	1,2	0,7
Dentistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0,35	0,2	0,6	0,5
Pharmacies pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0,35	0,4	0,5	0,4

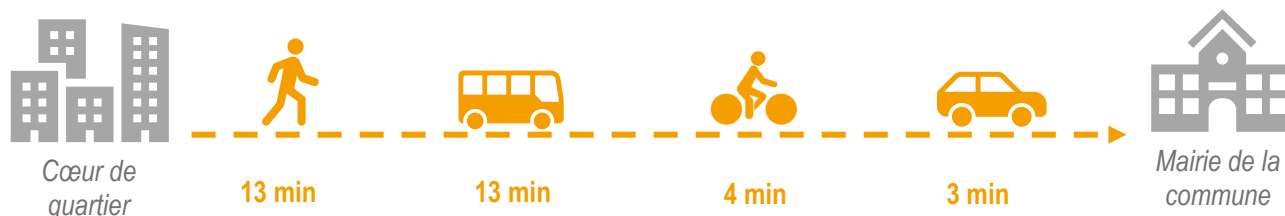
Une desserte en transports collectifs de qualité, malgré des contraintes spatiales

Champvallon bénéficie d'une desserte en transports collectifs performante, qui constitue un atout pour les déplacements quotidiens des habitants. Le quartier est desservi par 2 lignes de bus, dont 1 ligne de Transport à Haut Niveau de Service (THNS), et compte 9 arrêts, dont 6 relevant du réseau THNS. Ainsi, 92% des logements se situent à moins de cinq minutes à pied d'un arrêt THNS, tandis que les bus marquent 630 arrêts chaque jour en semaine. Cette offre contribue à faire de Champvallon l'un des principaux pôles de fréquentation du réseau Evolity, avec 11% des voyageurs transitant par le quartier.

Cette bonne accessibilité en transports collectifs répond aux besoins d'une partie importante des habitants, dans un quartier où 26,2 % des ménages ne possèdent pas de voiture, soit une proportion nettement supérieure à celle observée à l'échelle communale. Si **la voiture demeure le principal mode de déplacement domicile-travail**, les habitants de Champvallon recourent davantage aux transports en commun que ceux du

reste de Bethoncourt ou de l'ensemble des quartiers prioritaires de PMA, traduisant leur rôle essentiel dans les mobilités quotidiennes.

En revanche, la configuration géographique du quartier constitue une contrainte plus marquée. Implanté sur un plateau dominant la vallée de la Lizaine, Champvallon présente une pente moyenne d'environ 4%, créant une rupture avec les secteurs situés en contrebas, notamment le centre-ville de Bethoncourt. Cette topographie peut rendre les déplacements à pied ou à vélo plus difficiles, en particulier pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou les habitants ne disposant pas d'un véhicule. Ainsi, malgré une desserte en transports collectifs de qualité, **la configuration géographique du quartier, combinée aux effets de coupure créés par les grands axes routiers environnants, peut renforcer la perception d'un éloignement des principales centralités de l'agglomération**, notamment de Montbéliard, malgré une distance relativement faible.



Pour aller plus loin

Retrouvez l'ensemble des données chiffrées de l'atlas du quartier en scannant ce QR Code



GLOSSAIRE

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes disposant de ressources modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Similaire à une mutuelle, la C2S est attribuée soit gratuitement, soit en contrepartie d'une cotisation minimale (1€ par jour et par personne maximum), en fonction des revenus.

Diplôme inférieur au BAC : Les diplômes inférieurs au baccalauréat (ou niveau infra-bac) correspondent au niveau 3 de la nomenclature officielle française. Les principaux diplômes de cette catégorie sont le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) et le BP (Brevet Professionnel).

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est constituée par une personne qui réside avec un ou plusieurs de ses enfants et qui ne vit pas en couple avec une autre personne du ménage.

Indice de Gini : L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie, etc. Ainsi, pauvreté et inégalités ne se superposent pas mécaniquement

Indice de jeunesse : L'indice de jeunesse est calculé en divisant le nombre d'individus de 0 à 19 ans par le nombre d'individus de 60 ans ou plus.

Niveau de vie : Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu disponible : Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine. Il comprend une partie du solde des transferts inter ménages.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population âgée de 15 à 64 ans, ou à une sous-catégorie de la population (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : Au sens du recensement de la population, le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). La population active comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Taux d'emploi : Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale en âge de travailler (15-64 ans). Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Taux de vacance de l'INSEE : Le taux de vacance calculé par l'INSEE à partir du recensement de la population correspond à la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Un logement est considéré comme vacant s'il est inoccupé alors qu'il est :

- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire mais pas encore occupé ;
- en attente de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- sans affectation précise par le propriétaire (ex : logement vétuste, etc).

Il s'agit donc d'une situation constatée à un moment donné, sur l'ensemble des logements, et non d'un suivi du logement dans le temps.

Taux de vacance du RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux) : Le taux de vacance est calculé sur les logements sociaux loués ou proposés à la location (en excluant les logements vides pour raisons techniques). Le RPLS distingue la vacance totale (de quelques jours à plusieurs années) et la vacance structurelle (de plus de 3 mois) susceptible de traduire des difficultés durable de location du logement. En-dessous du seuil de 3 mois, on parle de vacance frictionnelle pour désigner la vacance temporaire inhérente au fonctionnement normal du marché (changement de locataire, remise en état, travaux légers, commercialisation, etc.).

Unité de consommation : Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Cette échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

SYNTHESE

Champvallon est le 2^{ème} quartier prioritaire le plus vaste de l'agglomération et concentre à lui seul plus de la moitié de la population de Bethoncourt. Héritier d'une histoire ouvrière étroitement liée aux usines Peugeot, il présente un profil familial marqué, avec **une population relativement jeune et une présence importante de familles nombreuses**. Cette dynamique coexiste avec **une présence plus marquée de femmes âgées vivant seules**, révélant des besoins diversifiés en matière d'accompagnement et de services.

Les indicateurs socio-économiques mettent en évidence des fragilités importantes : taux de pauvreté élevé, chômage supérieur aux moyennes communale et intercommunale, forte dépendance aux prestations sociales et difficultés persistantes en matière de qualification et d'accès à l'emploi. **Ces situations concernent particulièrement les jeunes et les femmes, dont les parcours éducatifs et professionnels apparaissent plus fragiles.**

Le quartier dispose néanmoins de nombreux atouts. Son offre éducative est bien répartie sur le territoire et s'appuie sur un réseau d'acteurs investis dans la réussite éducative, la médiation et l'accompagnement des habitants. **Les opérations de renouvellement urbain ont permis d'améliorer le cadre de vie**, avec un parc de logements adapté aux familles, globalement performant sur le plan énergétique, ainsi qu'une place importante accordée aux espaces verts. La centralité de la place Cuvier, qui concentre commerces, services et équipements, constitue également un point d'appui pour la vie quotidienne du quartier.

Le quartier bénéficie par ailleurs d'une desserte en transports en commun de qualité. Les principaux enjeux de mobilité tiennent davantage à sa configuration géographique et aux effets de coupure créés par les grands axes routiers, qui peuvent renforcer la perception d'un éloignement des principales centralités de l'agglomération. **L'offre médicale de premier recours demeure quant à elle limitée**, conduisant une partie des habitants à se déplacer hors de la commune pour accéder à certains soins spécialisés.

Ainsi, Champvallon apparaît comme un quartier confronté à des fragilités socio-économiques structurelles, mais disposant également de ressources importantes. **La mobilisation des acteurs locaux, les transformations engagées dans le cadre du renouvellement urbain et la qualité des équipements de proximité constituent autant de leviers pour accompagner les habitants et réduire durablement les inégalités territoriales.**



Président de l'ADU : **Patrick FROEHL**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Réalisation : Eglantine HUE, Mélany LIBANINI,
Anaïs VINCENT, Sandrine WATEL
Mise en forme : Sandrine WATEL

Programme de travail 2025-2026
ISSN : 1766-6058

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de
Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr